

Entre l'esprit et la matière, de quel patrimoine parle-t-on ?
Bernard Genest et Camille Lapointe, *Le Patrimoine culturel immatériel. Un capital social et économique*, Québec, Gouvernement du Québec, Culture et Communications, 2004, 77 p. ISBN 2-550-42524-3

Lisan Hubert et Danielle Martineau

Volume 3, 2005

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/201715ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/201715ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (imprimé)
1916-7350 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Hubert, L. & Martineau, D. (2005). Entre l'esprit et la matière, de quel patrimoine parle-t-on ? / Bernard Genest et Camille Lapointe, *Le Patrimoine culturel immatériel. Un capital social et économique*, Québec, Gouvernement du Québec, Culture et Communications, 2004, 77 p. ISBN 2-550-42524-3. *Rabaska*, 3, 113–116. <https://doi.org/10.7202/201715ar>

Tous droits réservés © Société québécoise d'ethnologie, 2005

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Entre l'esprit et la matière, de quel patrimoine parle-t-on ?

LISAN HUBERT et DANIELLE MARTINEAU

Centre régional d'animation du patrimoine oral (CRAPO) de Lanaudière
Saint-Jean-de-Matha, Québec

Artistes et animatrices dans le giron traditionnel exerçant notre profession sur le terrain et en région, notre point de vue sur le dossier préparé par Bernard Genest et Camille Lapointe, *Le Patrimoine culturel immatériel. Un capital social et économique*, se limitera aux particularités de notre pratique.

Un bien...immatériel ?

Ce rapport, par ailleurs de fort belle facture, introduit des notions nébuleuses difficilement saisissables pour le commun des mortels. Retenons néanmoins comme point positif le rappel historique des étapes qui ont mené l'UNESCO à la déclaration d'Istanbul de septembre 2002, à laquelle participait le ministère de la Culture du Québec. À nos yeux, toutefois, la compréhension des auteurs du texte de l'UNESCO, qui définit le patrimoine oral et immatériel de l'humanité en page 10, s'éloigne du contenu même de cette déclaration. En effet, la déclaration de l'UNESCO parle des processus et des savoirs transmis au sein des communautés. Par quel mécanisme a-t-on pu transformer les notions de « transmission », de « communautés vivantes », de « continuité » et de « sauvegarde » en « deux nouveaux concepts », ceux de « bien immatériel » et d'« espace culturel traditionnel » ?

La notion de *bien immatériel* prête déjà à confusion. Le mot *bien* évoque habituellement une chose concrète, qu'on peut toucher, ou alors il est souvent allié à une valeur économique. Le fait d'y associer l'adjectif *immatériel*, qui est comme son contraire, illustre en quelque sorte le fossé véritable qui s'est établi entre la réalité vécue par les communautés locales et le regard des analystes qui les observent du haut de leur chaire. Le tableau de la page 45, qui devrait en principe nous éclairer sur le sujet et résumer les propos, manque de clarté et porte également à interprétation. De même, l'omniprésence de la notion d'objet dans un ouvrage voué au patrimoine immatériel n'aide guère à débrouiller le propos ; sur la soixantaine de photos, il est difficile d'en

identifier plus d'une douzaine illustrant strictement l'immatériel, l'objet matériel constamment mis en valeur ne paraissant pas en rapport évident avec l'immatériel.

Un bien de consommation ?

Les auteurs expliquent très bien dans leur document l'aspect économique du capital que constitue le patrimoine culturel immatériel et, avec eux, nous convenons que les pressions commerciales du marché occupent la plus grande partie de l'espace public de cette Amérique du Nord que nous habitons. Faut-il pour autant que tous les aspects du patrimoine culturel immatériel soient monnayables, rentables ou consommés comme des produits et services pour recevoir la reconnaissance et l'appui du gouvernement ? L'aspect social, communautaire, cohésif de ce patrimoine n'a-t-il pas une valeur en soi qui mérite qu'on le protège et qu'on le soutienne ? Il est d'ailleurs à noter que, dans les exemples des multiples aspects du patrimoine culturel immatériel proposés par les auteurs, la notion de produit précède celle de transmission, alors qu'il n'est qu'un résultat commercialisable du processus qui a précédé. Le Carrefour mondial de l'accordéon, qu'on cite en exemple, est précisément le reflet d'une dynamique préexistante dans la communauté. C'est un merveilleux festival. Mais ne devrait-on pas se préoccuper davantage et favoriser tout aussi bien l'apprentissage de l'accordéon de même que celui du métier de facteur d'accordéon ? Faut-il déduire que les priorités de l'action gouvernementale s'aligneront sur ces échantillons de patrimoine prêt-à-consommer, qui seraient ainsi destinés à modeler les programmes à venir ?

Ces remarques conjuguées au faramineux (!) budget attribué au patrimoine immatériel font la preuve que la prise en charge de ce domaine par le ministère de la Culture et des communications du Québec (Mccq) reste à venir. Voyez plutôt. Nous apprenons, en page 57, qu'entre 1990 et 1994 le patrimoine ethnologique n'a reçu que 2,55 % des sommes consacrées au patrimoine et, que de ces miettes, un maigre 2,06 % a été attribué au patrimoine immatériel ! Est-ce ainsi que nous assurerons et assumerons la diversité culturelle ?

Un bien pour qui ?

Les auteurs soutiennent que la notion de patrimoine culturel immatériel a toujours fait partie du discours sur le patrimoine au Québec. Comment alors expliquer l'absence de programmes de soutien au patrimoine culturel immatériel au sein même de la Direction du patrimoine ? Ce document lui-même, publié en 2004, ne donne encore aucune piste quant au développement des programmes et à la disponibilité des budgets qui pourraient soutenir de façon tangible le patrimoine culturel immatériel. On y lit que les organismes

du milieu sont des partenaires très actifs. Pourtant ces organismes, même quand ils sont reconnus par le Ministère comme d'importance nationale, vivent dans des situations financières très précaires. Quel message lance-t-on ici à ces centaines d'autres organismes, locaux ou régionaux, qui, en l'absence d'une politique nationale clairvoyante et généreuse dans ce domaine, n'ont pas encore pu trouver le créneau qui leur donnerait accès à un soutien financier ? Par son essence même, le patrimoine culturel immatériel est d'origine populaire et constitue la base de l'identité culturelle québécoise. Malgré cela, les rares programmes disponibles ne s'adressent qu'aux professionnels qui s'alimentent à cette culture, qui la véhiculent, mais qui ne l'incarnent pas. Le Ministère devrait assister d'abord ces organismes qui se sont donné comme mission de favoriser la transmission et la pratique de ce patrimoine culturel immatériel dans les communautés locales ou régionales, près de la source, dans le milieu familial où il vit. Aussi, souhaitons-nous vivement que le MCCQ évolue et développe des actions concrètes pour supporter ceux qui perpétuent et gardent vivant ce patrimoine si... immatériel... ! Qu'il dépêche ses agents sur le terrain et qu'il consulte les acteurs qui interviennent quotidiennement pour accomplir les vœux exprimés dans la déclaration d'Istanbul.

Pour l'instant, le commun des mortels ne se retrouve pas dans ce livre qui traite pourtant d'un thème issu du peuple. Quel praticien du patrimoine oral saurait se reconnaître dans la désignation *bien immatériel* dont il est supposément porteur ? À notre avis, la sauvegarde et la pratique du patrimoine immatériel doivent non seulement s'exercer dans un cadre professionnel, mais elles devraient d'abord se faire dans le cadre social et naturel de ces pratiques, c'est-à-dire directement dans les communautés. Il est évident, par exemple, que les musées n'ont jamais joué un rôle primordial pour faciliter l'accessibilité des populations au patrimoine immatériel. L'institution muséale est encore loin de dégager la convivialité et la chaleur propices à la transmission naturelle d'héritages collectifs immatériels. Les porteurs de traditions orales – conteurs, chanteurs, musiciens, danseurs, artistes populaires de toute sorte – et leurs proches, surtout en milieu rural, ne fréquentent guère les musées qu'ils perçoivent un peu comme des respirateurs artificiels.

Un patrimoine oral sans objet...

Nous avons ouvert un centre dans Lanaudière qui s'appelle le CRAPO, soit Centre régional d'animation du patrimoine oral. Ce centre est justement voué à ce qui constitue pour nous l'essentiel du patrimoine culturel immatériel, c'est-à-dire des connaissances transmises de bouche à oreille, par des êtres humains et non via des objets. Pour nous, les chansons, la musique, la danse et le conte traditionnels véhiculés par des hommes et des femmes – qui les

ont appris d'autres personnes dans des contextes familiaux ou sociaux propices à la transmission – sont véritablement de l'ordre du patrimoine immatériel. Pour les auteurs de l'ouvrage, il semble au contraire que seuls les aspects immatériels d'un objet constituent vraiment le patrimoine culturel immatériel. Est-ce le violon de l'oncle Albert qui appartient au patrimoine immatériel ou les airs de musique qu'il a appris à ses enfants ? Ou encore sont-ce ses souliers à semelle de cuir ou bien plutôt sa façon de giguer et les pas particuliers que son fils a eu envie d'imiter pour finir par les enseigner plus tard à ses enfants ? Nous sommes des personnes de terrain et nous trouvons important de favoriser la transmission et le contact entre ceux qui savent et qui font et ceux qui désirent connaître et apprendre. Pour cela, il faut des lieux et des équipements appropriés pour qu'y vive ce patrimoine immatériel, pour qu'il s'y exprime, s'y enseigne et continue d'alimenter notre culture identitaire. Il faut aussi soutenir financièrement les gens qui sont sur le terrain et s'occupent de sauvegarder, de diffuser, de mieux faire connaître cet héritage commun et de réunir les gens qui s'y intéressent dans la vraie vie et non seulement comme phénomène à étudier.

Le patrimoine culturel immatériel vit dans l'esprit et s'exprime à travers des personnes, sans lesquelles il devient sujet de musée, document d'archive, objet commercialisable et bien strictement matériel. Pour le protéger, il faut s'y coller en plus de le documenter ! Et si l'on devait faire un inventaire des lieux du patrimoine culturel immatériel au Québec, il faudrait d'abord s'assurer que les chercheurs sur le terrain soient bien formés et bien guidés...